

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de POLLIONNAY

dossier n° PC0691542200012M01

date de dépôt : 23/03/2024

date d'affichage en mairie :

demandeur : Monsieur SEKKAI Samir et  
Madame DUBOIS Julie

pour : Création d'un enrochement

adresse terrain : Chemin du Mercier  
69290 POLLIONNAY

ARRÊTÉ 2024/148  
accordant un permis de construire modificatif  
au nom de la commune de POLLIONNAY

Le maire de POLLIONNAY,

Vu la demande de permis de construire modificatif présentée le 23/03/2024 par Monsieur SEKKAI Samir et Madame DUBOIS Julie, demeurant 53 chemin des Herminiers à FRANCHEVILLE (69340) ;

Vu les pièces complémentaires déposées au dossier le 17/06/2024 ;

Vu l'objet de la demande :

- pour la création d'un enrochement ;
- sur un terrain situé chemin du Mercier à POLLIONNAY (69290) ;
- sans modification de la surface de plancher ;

Vu le code de l'urbanisme;

Vu le plan local d'urbanisme de la commune approuvé le 09/05/2016, modifié le 15/05/2017 et le 7/07/2020 ;

Vu le permis initial n° PC0691542200012 accordé le 02/02/2023 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis MODIFICATIF est ACCORDE.

Article 2

Les prescriptions mentionnées sur le permis de construire d'origine sont maintenues.

Article 3

Le présent arrêté n'a pas pour effet de proroger le délai de validité du permis de construire initial.

Fait à POLLIONNAY,

Le 16 JUIL. 2024

Le Maire,

Philippe TISSOT

